

Projet de parc éolien Des Cultures à Saint-Rémi et Saint-Michel par Énergie renouvelable Des Cultures s.e.c.

Dossier : 6211-24-086

Compte rendu de la période d'information publique du 18 juin au 18 juillet 2019

La période d'information publique concernant le *Projet de parc éolien Des Cultures à Saint-Rémi et Saint-Michel* par Énergie renouvelable Des Cultures s.e.c. a pris fin le 18 juillet 2019. Conformément au mandat qui lui a été confié le 30 mai 2019 et en vertu de l'article 10 du *Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets (Q-2, r.23.1)*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a annoncé, par communiqué de presse, le début de la période d'information publique.

Le projet

Justification et description

Le projet est situé sur des terres de tenure privée, majoritairement à vocation agricole, à Saint-Rémi et Saint-Michel, dans la MRC des Jardins-de-Napierville, en Montérégie. Il s'agit d'une solution de rechange à un projet éolien initialement retenu dans le cadre du 3^e appel d'offres d'Hydro-Québec octroyé à Énergies Durables Kahnawà:ke. Ce projet n'a pas pu obtenir les autorisations gouvernementales requises.

L'initiateur de l'actuel projet est Énergie renouvelable Des Cultures s.e.c. composé de deux commanditaires : Kruger Énergie inc. et Énergies Durables Kahnawà:ke inc. L'initiateur souhaite aménager un parc éolien comprenant 6 éoliennes d'une capacité unitaire de 4 MW pour un total de 24 MW. Outre l'installation d'éoliennes, le projet comprend également la mise en place d'un mât de mesure de vent, la construction de nouveaux chemins d'accès, la réfection de chemins d'accès existants et la mise en place d'un réseau électrique souterrain pour relier chacune des éoliennes au poste de raccordement d'Hydro-Québec. L'interconnexion du poste se fera par l'entremise d'une ligne de distribution de 25 kV sous la responsabilité d'Hydro-Québec. Le coût du projet est estimé à 70 M\$. La mise en service du parc éolien est prévue pour le 1^{er} décembre 2021.

(Extrait du communiqué émis le 18 juin 2019)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information publique proviennent de l'information colligée lors de la séance publique d'information. Ces préoccupations sont les suivantes :

Construction

- le matériau envisagé pour la construction des éoliennes (béton ou acier) ;
- le choix entre un monte-charge et un ascenseur pour les déplacements à l'intérieur des éoliennes.

Emplacement

- la distance entre les éoliennes, celle entre les éoliennes et les terres agricoles ainsi que celle entre les éoliennes et les habitations.

Prévention

- le système d'arrêt automatique des éoliennes lorsqu'il y a des vents de 100 km/h ;
- la possibilité d'activer le système d'arrêt automatique à distance.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents en format papier sur le projet ont été déposés dans le centre de documentation du BAPE à Québec ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centres	Adresses
Bibliothèque municipale de Saint-Rémi <i>Accès Internet gratuit</i>	25, rue Saint-Sauveur, Saint-Rémi
Municipalité de Saint-Michel <i>Accès Internet gratuit</i>	1700, rue Principale, Saint-Michel
Commission de développement économique de Kahnawake (Tewatohnhi'saktha) <i>Accès Internet gratuit</i>	2, rue River, 3 ^e étage, Kahnawake

Le site Web

Le communiqué de presse, annonçant la période d'information publique, a été déposé dans le site Web du BAPE ainsi que l'ensemble des documents du projet tels que l'étude d'impact, son résumé et la lettre-mandat du ministre. Ces documents sont accessibles par un hyperlien menant vers le Registre des évaluations environnementales sous la responsabilité du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (www.ree.environnement.gouv.qc.ca) où toute la documentation est disponible en version électronique.

La parution des avis publics par l'initiateur

Date	Quotidien	Hebdo régional
12 juin 2019		<i>Le Coup d'oeil</i>
12 juin 2019		<i>Le Reflet</i>
13 juin 2019		<i>Ohiaríha</i>
14 juin 2019		<i>The Eastern Door</i>

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Dates et événements	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
18 juin 2019 Début de la période d'information publique	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	253	Site Web, compte Twitter du BAPE : 1992 abonnés et compte Facebook du BAPE : 1539 abonnés
9 juillet 2019 Rappel de la tenue de la séance publique d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	compte Twitter du BAPE : 2011 abonnés et compte Facebook du BAPE : 1639 abonnés
14 juin au 9 juillet 2019	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas	Sponsorisation Facebook concernant le mandat et la séance publique d'information

La séance publique d'information

Date	Le 9 juillet 2019 à 19 h 30
Lieu	Salle Neptune Centre communautaire de Saint-Rémi 25, rue Saint-Sauveur Saint-Rémi
BAPE : Animation	M ^{me} Julie Olivier, conseillère en communication, chargée de dossier
Accueil et prise de notes	M ^{me} Geneviève Grenier, coordonnatrice
Initiateur du projet	M ^{me} Lynn Jacobs, Énergies durables Kahnawà :ke inc. M ^{me} Viviane Maraghi, Kruger Énergie inc. M. Jean Roy, Kruger Énergie inc. M. François Tremblay, Activa Environnement
Assistance	22 personnes
Webdiffusion	9 branchements
Durée	48 minutes

Les relations de presse

Aucun média n'était présent à la séance publique d'information du 9 juillet 2019.

La revue de presse

Aucune entrevue n'a été accordée au cours de la période d'information publique. Un article au sujet du projet a été publié dans l'hebdomadaire *Le Coup d'œil* le 4 juillet 2019.

Les communautés autochtones

La communauté autochtone Mohawk de Kanhawake est concernée par les activités du projet, puisque la corporation Énergies Durables Kahnawà:ke inc, avec Kruger Énergie inc. sont les deux partenaires formant l'initiateur, Énergie renouvelable Des Cultures s.e.c. À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune autre communauté autochtone n'est concernée. Une discussion avec le chargé de projet au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a permis d'en arriver à la même conclusion.

Julie Olivier

Québec, le 19 juillet 2019

Julie Olivier, conseillère en communication, chargée du dossier

En collaboration avec Geneviève Grenier, coordonnatrice